



COVID 19 Pathologie infectieuse à coronavirus

Module 2 - Avril 2020

Expert : Charly Hannoun

Le cabinet médical

La lutte contre la pandémie

- ❑ Diminuer la circulation du virus
- ❑ Diminuer la circulation et le contact des personnes

- ❑ la profession médicale: recevoir et examiner les patients

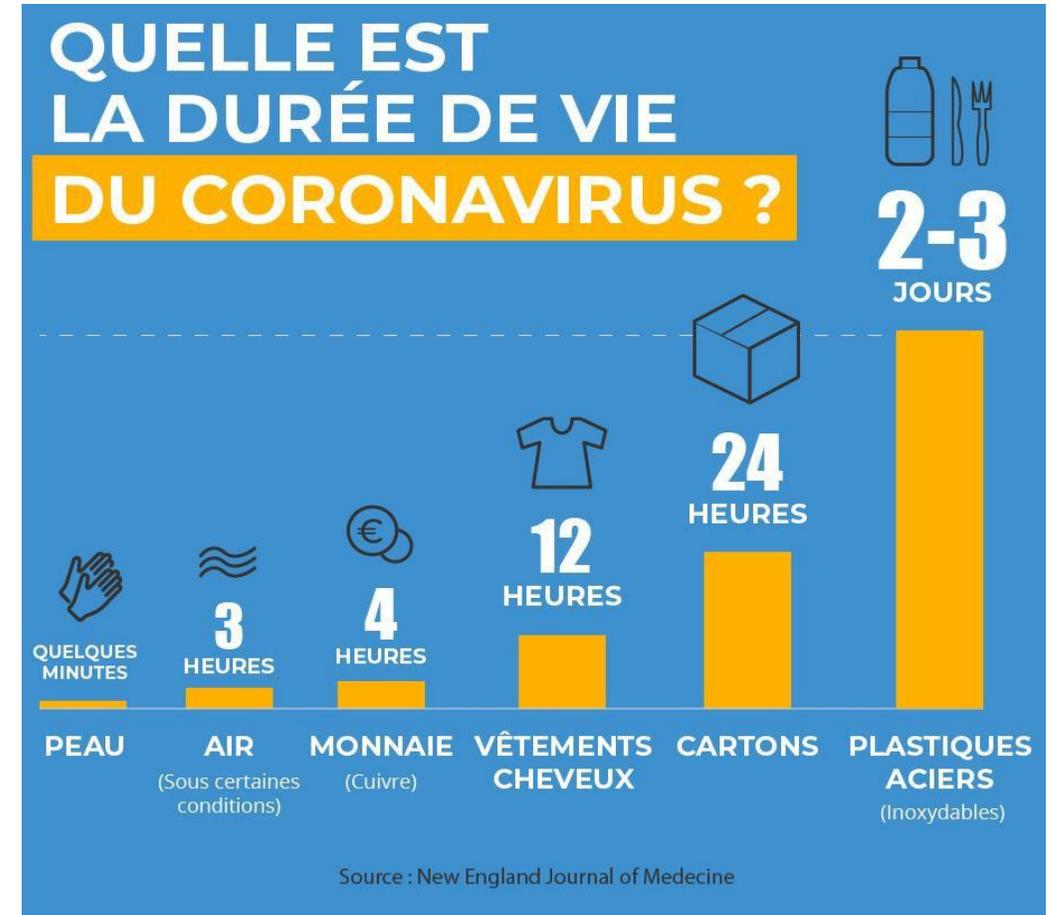
- ❑ La responsabilité personnelle du médecin est engagée en cas de contamination vis à vis
 - du personnel
 - du malade
 - du médecin lui même , de sa famille

La lutte contre la pandémie

- **Les autorités gouvernementales** décrètent: Confinement / Déconfinement
- **Les instances professionnelles** déclinent des règles de bonne conduite opposables
- **Chacun** doit s'adapter en fonction de ses conditions locales d'exercice
- **Conflit** entre les exigences sanitaires et les exigences économiques
- **Ce qui est valable aujourd'hui ne le sera peut être pas demain**

transmission

- ❑ Contact étroit par inhalation de gouttelettes infectieuses émises lors d'éternuements ou de toux
- ❑ Transmission manuportée à partir de l'environnement possible: survie jusqu'à 3 heures sur surfaces inertes sèches et jusqu'à 6 jours en milieu humide
- ❑ COVID-19/SARS-CoV-2 retrouvé dans les selles
- ❑ Transmission à partir de personnes asymptomatiques décrite dans le cadre de clusters intrafamiliaux



Rappel des 5 mesures barrières

- ❑ Se laver les mains régulièrement
- ❑ Tousser ou éternuer dans le coude
- ❑ Saluer sans se serrer la main ou s'embrasser
- ❑ Utiliser les mouchoirs à usage unique
- ❑ Port du masque pour les professionnels de santé

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

CORONAVIRUS
Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES 24h 0 800 130 000 (appel gratuit)
gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

-1m

QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1
Cas importés sur le territoire
→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2
Existence de cas groupés sur le territoire français
→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3
Le virus circule sur tout le territoire
→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4
Accompagnement du retour à la normale

Protection

□ DU PERSONNEL

- Lavage des mains avant ou après chaque contact (SHA)
- Masques (pas plus de 4 heures), lunettes, charlotte.
- Distance de sécurité , plexiglass.

□ DU PRATICIEN

- **Lavage des mains avant ou après chaque contact (SHA)**
- **Masque chirurgical, lunettes, charlotte.**
- **Blouse**

Accueil des patients dans les cabinets de ville.

- Il est préconisé aux professionnels de santé de proposer, quand c'est possible, une téléconsultation,
- et, pour les consultations présentes, d'assurer les consultations sur rendez-vous
- ou d'organiser des plages horaires dédiées aux patients se présentant sans rendez-vous pour des signes respiratoires.

Lorsque le patient appelle

- Proposer, quand c'est possible, une téléconsultation au patient.
- Proposer éventuellement aux patients souhaitant consulter pour un suivi de pathologie chronique stable de réaliser une téléconsultation et/ou de se faire renouveler leur traitement par la pharmacie
- Réguler les appels pour réserver des plages dédiées de consultations aux patients consultant pour des signes respiratoires à un moment différent des consultations pour d'autres motifs.

Lorsque le patient est présent

- ❑ Respect d'une distance de 1 mètre avec la personne d'accueil, si ne peut être mis en place des dispositifs de protection des personnels d'accueil (protection par vitre ou plexiglass de la zone d'accueil)
- ❑ Lavage des mains avec du savon et de l'eau ou un soluté hydro-alcoolique après chaque passage de patients se présentant à l'accueil avec des signes d'infection respiratoires et ayant nécessité la manipulation d'objets appartenant au patient (carte vitale, moyen de paiement, documents, etc.).
- ❑ Donner comme consigne aux patients se présentant en consultation avec des signes respiratoires de se laver les mains (eau et savon ou soluté hydro-alcoolique) et de rester dans la zone d'attente dédiée.



ÊTES VOUS CERTAIN DE NE PAS
ÊTRE GARÉ SUR LE BATEAU
DE NOS CHERS VOISINS ?
ET SI C'ÉTAIT LE VÔTRE ?
MERCI



MERCI DE RESPECTER
LA DISTANCE
PRÉCONISÉE DE 1m



ÊTES-VOUS CERTAIN DE NE PAS ÊTRE GARÉ SUR LE BATEAU DE NOS CHERS VOISINS ? ET SI C'ÉTAIT LE VÔTRE ? MERCI

COSE DE PORTER UN GILET ALLEGATOIRE

MERCI DE RESPECTER LA DISTANCE PRÉCONISÉE DE 1m

MERCI DE RESPECTER LA DISTANCE PRÉCONISÉE DE 1m

MERCI DE RESPECTER LA DISTANCE PRÉCONISÉE DE 1m



**MERCI DE RESPECTER
LA DISTANCE
PRÉCONISÉE DE 1m**

**MERCI DE RESPECTER
LA DISTANCE
PRÉCONISÉE DE 1m**

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**

- 1. Éviter les lieux publics
- 2. Éviter les déplacements
- 3. Éviter les contacts étroits
- 4. Éviter les contacts prolongés
- 5. Éviter les contacts avec des personnes malades

SE PROTÉGER SOI-MÊME

- 1. Porter un masque
- 2. Éviter de tousser ou éternuer dans les mains
- 3. Éviter de se toucher le nez, les yeux ou la bouche
- 4. Éviter de partager des objets personnels

PROTÉGER LES AUTRES

- 1. Porter un masque
- 2. Éviter de tousser ou éternuer dans les mains
- 3. Éviter de se toucher le nez, les yeux ou la bouche
- 4. Éviter de partager des objets personnels

**MERCI DE F...
LA DIS...
PRÉCONIS...**



ÊTES VOUS CERTAIN DE NE PAS ÊTRE SUR LE BATEAU DE VOS VOISINS? MERCI

MERCI DE RESPECTER LA DISTANCE PRÉCONISÉE DE 1m

MERCI DE RESPECTER LA DISTANCE PRÉCONISÉE DE 1m

CONDUITE POUR LE PROTECTOR ET PROTÉGER LES AUTRES

- 1. Éviter les lieux clos et les rassemblements
- 2. Éviter les lieux publics
- 3. Éviter les lieux de transit
- 4. Éviter les lieux de transit
- 5. Éviter les lieux de transit

MERCI DE RESPECTER LA DISTANCE PRÉCONISÉE DE 1m

Dans la salle d'attente

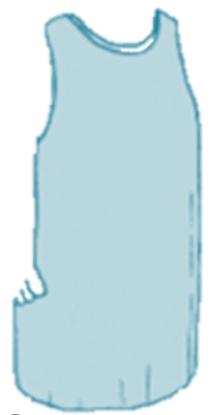
- Prévoir autant que possible des lieux d'attente où les personnes suspectes de Covid-19 puissent être isolées.
- Lorsque cela ne s'avère pas possible, faire attendre les personnes suspectes de Covid-19 à distance des autres patients (au moins 1m).
- Aérer et nettoyer régulièrement les sites d'accueil autant que possible.
- Désinfecter les surfaces 2 à 3 fois par jour.
- Enlever des lieux où sont reçus les patients, les objets non nécessaires (jouets, livres pour enfants, revues et journaux, etc.).
- Consultant doit venir seul (ou avec aidant si enfant ou handicapé)
- Rendez vous toutes les demi-heures



Entretien des locaux

- ❑ détergent désinfectant virucide respectant la norme NF EN 14476
- ❑ matériels :
 - bandeaux de lavage à usage unique (sols)
 - lingettes à usage unique (surfaces hautes)
 - gants de ménage
 - surblouse ou tablier à usage unique
- ❑ organisation :
 - nettoyage complet (sols et surfaces) le soir, au moins 20 minutes après l'arrêt de l'accueil des patients dans les locaux.
 - nettoyage 2 à 3 fois par jour avec des lingettes détergent désinfectant virucide des surfaces types
 - poignées de portes, bureau, téléphone
 - aération des locaux autant que possible.
- ❑ pas de moquette
- ❑ pas d'aspirateur ni de balai non humide

Gestion des déchets



Sac d'ordure ménagère (30 L) avec système de fermeture

Quand sac presque plein:

1. fermeture
2. mis dans un 2ème sac pour ordure ménagère
3. stockage 24 h au lieu d'exercice
4. élimination via la filière des ordures ménagères



DASRI Covid-19
=
DASRI standard
OPCT



Protections des soignants

- ❑ Port d'un masque pour le professionnel de santé pendant ses plages de consultation dédiées COVID-19 avec nettoyage des mains entre chaque patient.
- ❑ Désinfection après chaque patient du stéthoscope et autres instruments utilisés pendant la consultation (NB : il n'est pas préconisé de réaliser un examen ORL avec abaisse langue en l'absence de symptômes évocateurs d'une atteinte pharyngée).
- ❑ Nettoyage 2 à 3 fois par jour des surfaces de travail (y compris bureau), poignées de porte, téléphone, claviers et imprimantes.

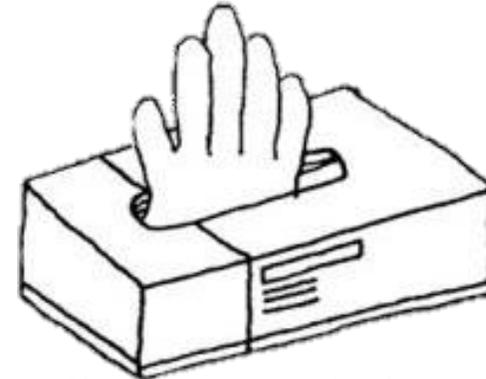


Lunettes de protection

Masque
chirurgical
en continu



Si soin mouillant ou souillant



Si contact avec liquides
biologiques, peau lésée



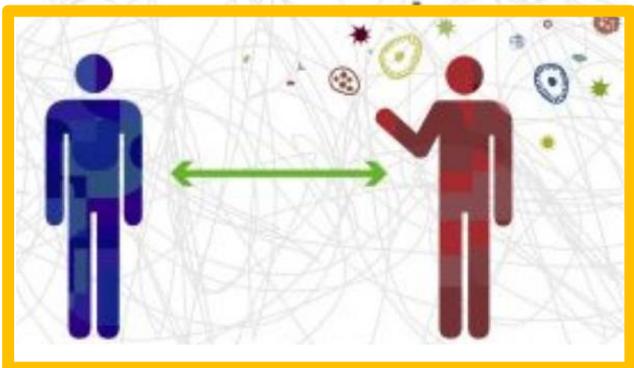
Hygiène des mains
par friction



Bio-nettoyage
Gestion des
déchets



Prévention de la diffusion épidémique



Lieu dédié

Oter les jouets, revues, ...

Distanciation ≥ 1 m

1 accompagnant / patient



Hygiène des mains
par friction



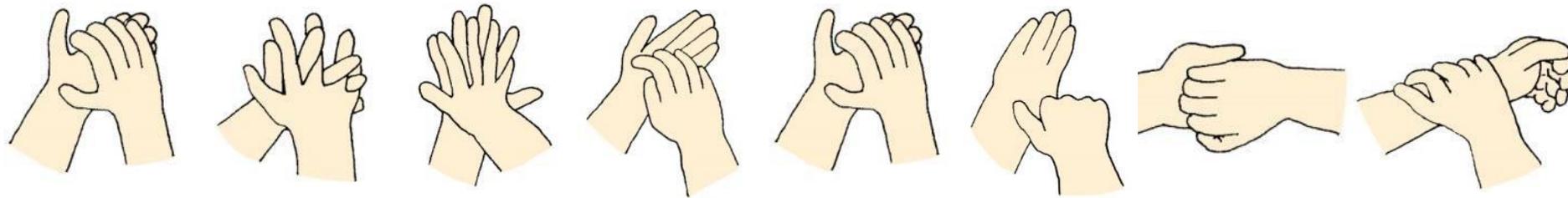
Retrait du tablier à UU et des
gants dès la fin du soin

Bio-nettoyage
Gestion des
déchets

L'hygiène des mains

Friction

Produit propriété virucide (norme NF EN 14476)



A défaut lavage des mains avec savon doux et
essuie mains à usage unique



Port du masque en continu

Le masque

- reste en place
- bien appliqué
- dans le bon sens
- sec (si non => à changer)
- intègre
- 4 h max sans le mobiliser



S'il est touché

=> FRICTION immédiate



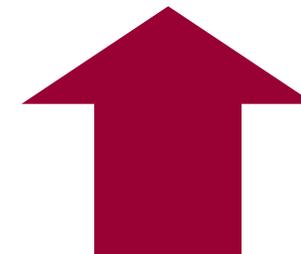
Port des APR FFP2



Précautions COVID-19

Pour les gestes invasifs sur la sphère respiratoire (intubation, aspiration br., prélèvement diagnostique, ...) du patient/résident COVID-19 ou suspect

Pour prendre en charge un patient rougeole, SRAS, tuberculose pulmonaire, varicelle, lèpre tuberculoïde, grippe aviaire, ...
PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES « AIR



Entretien du petit matériel

- **lingettes désinfectantes à usage unique**
(norme NF EN 14476)
- **instruments utilisés pendant la consultation**
(en contact avec le patient)
- **après chaque patient**
- **lunettes de protection**



La téléconsultation, le téléphone (*ameli.fr*)

□ À utiliser le plus largement possible

- Permet un premier tri entre les patients qu'on peut reporter et ceux qu'il faut recevoir
- Permet de réaliser un certain suivi, de commenter des résultats,
- Pour renouveler ou adapter un traitement

□ Mesures dérogatoires mises en place pendant l'épidémie

- Accessible au primo consultants symptomatiques , et en dehors du parcours de soin
- Transmission de feuille de soin obligatoire (papier ou électronique)
- Toute solution d'échange video, et même audio seul si video impossible (patient >70 ans)

La téléconsultation, le téléphone (ameli.fr)

- Cotation CCAM « tcg », prise en charge à 100%, au tarif de la cs présenteielle (25 €) (mpc + mcs possible)
- Avis ponctuel de consultant possible : apc= 50 €
- Si le patient est connu-> fse : urgence, code tc, transmission en mode sesam sans vitale ou dégradé
- Si le patient n'est pas connu ->fsp : a adresser par voie postale au patient
- Tiers payant conseillé; dépassement possible; règlement en ligne ou par chèque

Les centres spécifiques de consultation Covid

- ❑ Créés à l'initiative des professionnels de santé pour
 - Optimiser la prise en charge
 - Eviter la propagation du virus
 - Intégrer une interconnexion entre le centre 15 et les services d'urgence
- ❑ Ne sont pas des centres de dépistage
- ❑ Destinés aux patients symptomatiques, personnes fragiles , femmes enceintes , professionnel de santé
- ❑ Centre temporaire, ou intégré à msp ou centre de santé
- ❑ Accessible sur rendez vous après régulation médicale via médecin traitant

Les autodiagnostic en ligne pour les patients

- DESTINÉS À INFORMER ET CONTRIBUER À FLUIDIFIER LES SERVICES D'URGENCE
- <https://maladiecoronavirus.fr> (DEVELOPPÉ PAR L'INSTITUT PASTEUR ET LES HOPITAUX DE PARIS)
- https://web-app.shinyapps.io/app_cov/

Accéder au test du Coronavirus

MALADIECORONAVIRUS.FR

La dernière information médicale
La prise d'anti-inflammatoires (ibuprofène, cortisone ...) pourrait être un facteur d'aggravation de l'infection.
En cas de fièvre, prenez du paracétamol. N'arrêtez pas votre traitement ! Consultez votre médecin ou votre pharmacien.



Vous pensez avoir été exposé au Coronavirus COVID-19 et avez des symptômes ?

Je reste vigilant ? Je programme une téléconsultation ?
J'appelle le 15 ?

Faites le test pour répondre en citoyen éclairé selon vos symptômes.

Je démarre le test →

Test COVID-19

Select language:
French

COVID19 enquete, diagnostique & suivi de l'evolution du COVID19

Bonjour a tous, Afin d'aider les medecins a progresser dans la connaissance du COVID-19, nous avons besoin de recoller un maximum d'informations concernant les symptomes lies a ce virus. Ces informations seront fondamentales pour la recherche medicale.

Il s'agit de remplir ce questionnaire de moins de 50 questions. Cela ne vous prendra pas plus de cinq minutes.

Vous pouvez naviguer sur l'app (menu a gauche) pour observer l'evolution mondiale du COVID19

L'application est fournie a titre gratuit, en l'etat, uniquement a des fins d'information. L'exhaustivite, l'exactitude, le caractere a jour des informations et contenus mis a disposition dans cette application, ou leur adequation a des finalites particulieres, ne sont pas garantis.L'utilisateur reconnait que l'application y compris le test et les autres informations qu'elle contient, ne constituent en aucun cas un avis, une recommandation, un examen, un diagnostic, une prescription, ou tout autre acte de nature medicale notamment etabli ou realise par un medecin ou un pharmacien

choisissez votre sexe
 homme femme

quel est votre age?
0

quel est votre taille?
0

quel est votre poids?

si vous avez eu une perte de l'odorat, quel jour l'avez vous detecte par rapport a l'apparition des 1er symptomes ? laisser a zero si pas concerne

0 15

0 2 4 6 8 10 12 14 15



OK!

COVID-19 score

A ce jour, vous avez trop peu de signe pour faire un diagnostique definitif.Cependant, Vous etes fragile, soyez extremement vigilant(e)

0 10

La consultation

Prise en charge en ville par les médecins de ville des patients symptomatiques en phase épidémique de Covid-19 (Ministère des solidarités et de la santé)

- ❑ En phase épidémique, comme lors d'une épidémie de grippe, les patients présentant une forme simple ou modérée devront pouvoir être pris en charge en ville en utilisant les ressources médicales et paramédicales du territoire et en mobilisant l'ensemble des acteurs.
- ❑ Cette prise en charge ambulatoire à vocation à être organisée par les professionnels de santé habituels.

Organisation de l'examen clinique

- ❑ L'examen clinique a pour enjeu de vérifier l'absence de :
 - Signes d'infection respiratoire basse qui nécessiteront une attention et un suivi plus rapproché;
 - Signes de gravité, qui pourraient conduire à des décisions d'hospitalisation.
- ❑ Il a aussi pour objectif de préciser:
 - Les comorbidités du patient
 - Les signes cliniques présentés
 - Les signes de gravité
 - L'entourage familial, environnement social et aspects psychologiques
- ❑ Il doit ainsi permettre de définir l'orientation et le cadre de prise en charge/suivi du patient

Les comorbidités

- Personnes âgées de 70 ans et plus ;
- Insuffisance respiratoire chronique sous oxygénothérapie ou asthme ou mucoviscidose ou toute pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale;
- Insuffisance rénale chronique dialysée ;
- Insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;
- Cirrhose \geq stade B ;
- Antécédents cardiovasculaires : hypertension artérielle, ATCD accident vasculaire cérébral ou coronaropathie, chirurgie cardiaque ;

Les comorbidités

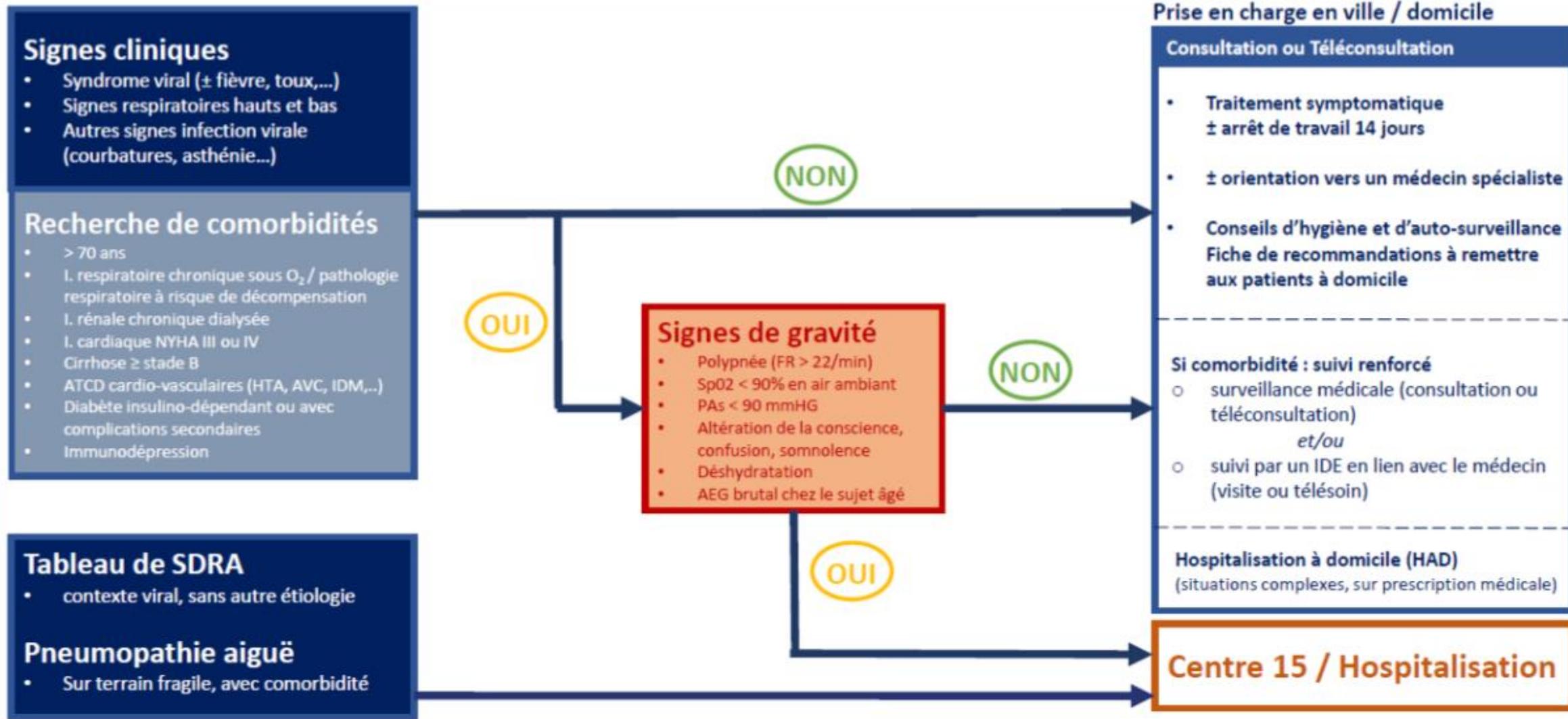
- ❑ Diabète insulino-dépendant ou présentant des complications secondaires à leur pathologie (micro ou macro angiopathie) ;
- ❑ Immunodépression :
 - Médicamenteuse : chimiothérapie anti cancéreuse, immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive; infection à VIH non contrôlé ou avec des CDA < 200/mm³
 - Greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétique
- ❑ Cancer métastasé
- ❑ Obésité morbide IMC > 40
- ❑ Grossesse à partir du 3^{ème} trimestre

Les signes cliniques suivants seront à rechercher plus précisément:

- Date de début des symptômes;
- Fièvre ou sensation de fièvre;
- Toux;
- Autres signes respiratoires haut ou bas ;
- Autres signes d'infection virale (courbatures, etc.)
- Signes de décompensation d'une pathologie sous-jacente.

Les signes de gravité suivants sont des indications d'hospitalisation :

- Polypnée (fréquence respiratoire $> 22/\text{min}$)
- Oxymétrie de pouls (SpO_2) $< 90\%$ en air ambiant
- Pression artérielle systolique $< 90 \text{ mm HG}$
- Altération de la conscience, confusion, somnolence
- Déshydratation
- Altération de l'état général brutal chez le sujet âgé



Stratégie de diagnostic par test biologique

- ❑ En phase épidémique, les patients présentant des signes de Covid-19 ne sont plus systématiquement classés et confirmés par test biologique (RT-PCR SARS-CoV-2).
- ❑ Seuls font encore l'objet de tests systématiques pour recherche du virus SARS-CoV-2
 - Les patients hospitalisés pour un tableau clinique évocateur de COVID-19 afin de valider le diagnostic et éviter la transmission par des mesures d'isolement et d'hygiène appropriées ;
 - Le suivi de l'excrétion virale chez les patients graves en réanimation afin de guider le traitement ;
 - Tous les professionnels de santé ou personnels des structures médico-sociales et d'hébergement dès l'apparition des symptômes évocateurs de COVID-19 ;
 - Les personnes à risque de formes graves et présentant des symptômes évocateurs de COVID-19 ;
 - Les femmes enceintes symptomatiques ;
 - Les donneurs d'organes,
 - De plus, les personnels symptomatiques des opérateurs d'importance vitale sont également prioritaires pour la réalisation des tests de diagnostic.

Stratégie de diagnostic par test biologique

- Dans le cas où un prélèvement en vue de confirmer le diagnostic serait indiqué, il faut indiquer sur l'ordonnance, en plus du test à réaliser, les facteurs de risque et les signes cliniques associés du patient.
- Il conviendra d'indiquer au patient la procédure à suivre pour la réalisation du prélèvement (prescription, prise de contact avec le LBM qui indiquera le lieu de réalisation du prélèvement).
- Les résultats devront être communiqués au patient dans un délai de 48 heures maximum.
- Dans l'attente des résultats du test, le patient devra rester chez lui en respectant les consignes préconisées en annexe
- En cas de résultat positif à la suite du prélèvement prescrit, le médecin informera le patient de la conduite à tenir.

les tests : lieux de prélèvements , drive in..., centre d'analyse

- Actuellement seul la PCR permet de détecter la présence du coronavirus écouvillon inséré dans la fosse nasale jusqu'au cavum
- Sur prescription du médecin généraliste
- Pour les patients symptomatiques graves, fragiles, femme enceinte, personnel de santé

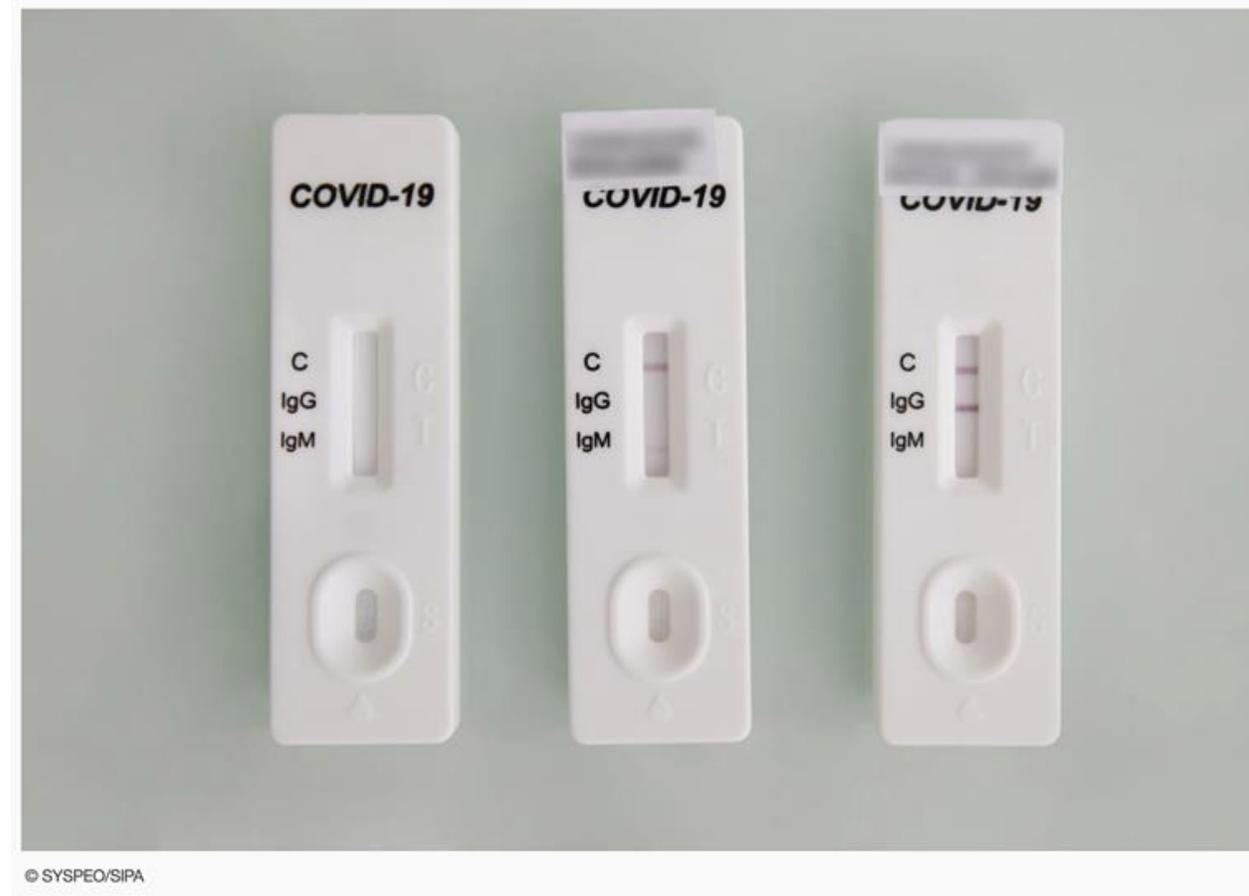
- A partir du 11 mai: pour toute personne symptomatique. Avec quarantaine si test positif.

- En centre hospitalier ou laboratoire de ville <https://www.Biogroup-lcd.fr>

- Avec prélèvement dans une structure dédiée (drive?). Sur rdv.
- Résultat sous 24 heures 54 € en ville, remb 60%, t2a hopital 135€

Les tests sérologiques

- ❑ Deux types:
 - TEST ELISA pour détecter des AC anti-sars-cov2 dans le serum
 - Test rapide d'orientation diagnostique (TROD) sur une goutte de sang
- ❑ En cours d'évaluation (académie de médecine 10/04)
- ❑ Pour les personnes à risques élevés et professionnels exposés.



Orientation du patient une fois le diagnostic posé

- auto-surveillance par le patient lui-même et/ou son entourage ;
- Maintien à domicile avec suivi médical, selon une fréquence définie par le médecin lors de la consultation initiale ;
- Suivi renforcé à domicile avec un suivi par un infirmier diplômé d'État (IDE), en complément du suivi médical ;
- Mise en place d'une hospitalisation à domicile (HAD) ;
- Hospitalisation en cas de signes de gravité, qui sera alors à organiser par appel au SAMU-centre 15.
- Le médecin pourra décider également d'une orientation vers des médecins spécialistes : cardiologues, pneumologues, infectiologues.

Points de vigilance pour permettre un suivi à domicile

- Au plan clinique, absence de critères de gravité ;
- Au plan du logement et de l'environnement du patient : une pièce dédiée et aérée, où le patient pourra rester confiné, des moyens de communication possible (téléphone, ordinateur ...), un accès aux besoins de base (autonomie pour faire des courses en ligne ou possibilité de recours à une aide) ;
- Une compréhension pour le patient des règles d'hygiène (désinfection des surfaces, nettoyage des WC et salle de bain) et d'auto-surveillance ;
- L'absence de personne à risque de Covid-19 grave au domicile si les règles d'isolement ne peuvent pas être respectées.

Isolement à domicile

❑ Auto-surveillance

- Surveillance de la T°, CAT en cas de fièvre,
- proscrire les AI, pas d'arrêt du traitement habituel, CAT en cas d'évolution appel médecin/15

❑ Protection de l'entourage

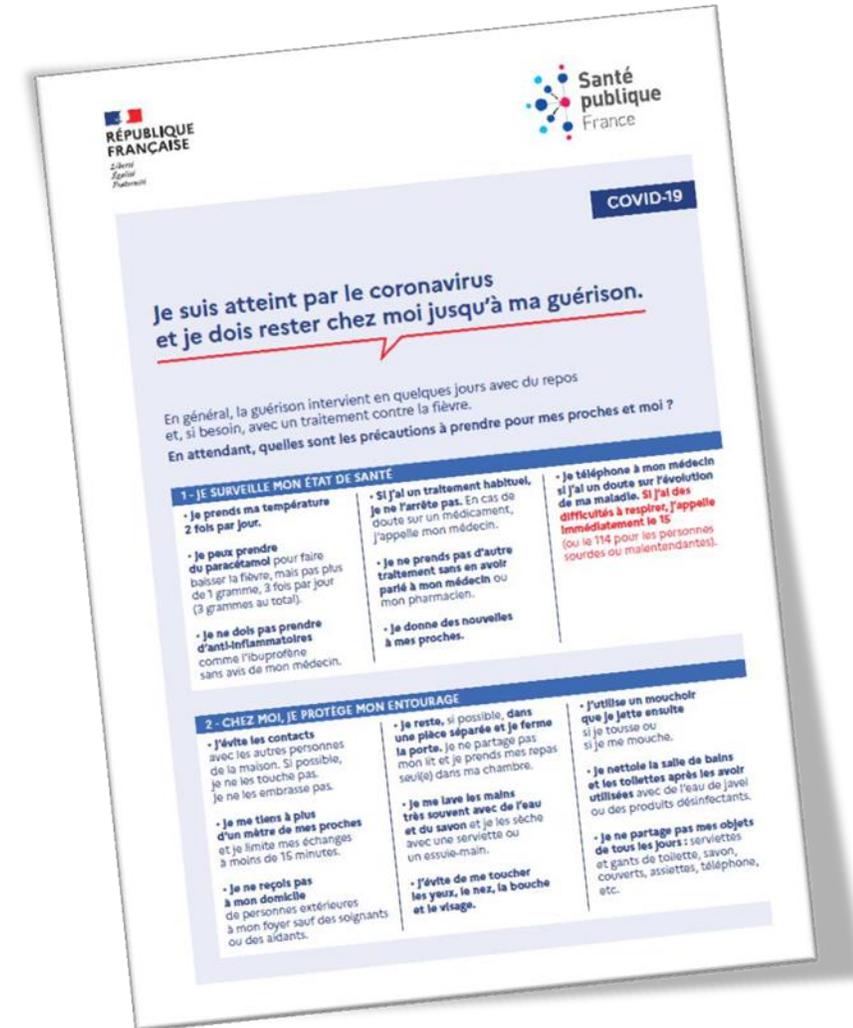
- Distanciation, mesures barrières, hygiène des mains, mouchoir, partage des objets
- Nettoyage du logement
- Aération, nettoyage et désinfection des locaux, lavage du linge et de la vaisselle
- Élimination des déchets comme au cabinet médical, DAOM, double sac, élimination après entreposage 24h

❑ Organisation

- Aide, livraison de médicaments, n° 0800130000
- Port du masque hors du domicile, en présence de personnes fragiles, pendant les soins

CAT /décès suspect

- ❑ Pas de test diagnostic COVID-19
- ❑ Précautions complémentaires contact et gouttelettes



Levée de l'isolement à domicile

□ Population générale

- au moins 8 jours après le début des symptômes ET au moins 48h après disparition de la fièvre
- ET au moins 48h après disparition de la dyspnée.
- pendant encore 7 jours, éviter les contacts rapprochés avec personnes fragiles.

□ Immunodéprimés

- au moins 10 jours après le début des symptômes ET au moins 48h après disparition de la fièvre
- ET au moins 48h après disparition de la dyspnée.
- pendant encore 14 jours, port du masque chirurgical lors de la reprise des activités professionnelles.

Le suivi de la population

La prise en charge par l'hôpital

CORONAVIRUS
Covid-19

VISITEURS

Protégez vos proches
Protect your relatives

- **Pas plus d'une personne par visite**
Visits restricted to only one visitor
- **MINEURS: visites interdites**
Visits strictly forbidden to under-18 visitors
- **FIÈVRE, TOUX, RHUME: visites interdites**
Fever, cough, cold: visits strictly forbidden



CLIN AP-HP - 9 mars 2020

ASSISTANCE
PUBLIQUE  HÔPITAUX
DE PARIS

Le dépistage aux urgences

- ❑ D'abord appeler le médecin traitant puis appeler le 15 en cas de difficultés respiratoires.
- ❑ Aux Urgences, « ils sont prélevés puis, soit mis dans un service pour être surveillés, soit, s'ils ont besoin de réanimation, ils sont transférés dans des unités Covid-19 dédiées »
- ❑ L'hospitalisation des patients Covid-19 en service de réanimation est réservée aux **cas les plus graves**
- ❑ *Un malade en réanimation reste **20 jours**,*

La prise en charge par l'hôpital

- Abandon de l'éviction professionnelle systématique pour les cas contacts hospitaliers à risque modéré
- Application stricte par tous les professionnels des mesures barrières
- Le médecin référent

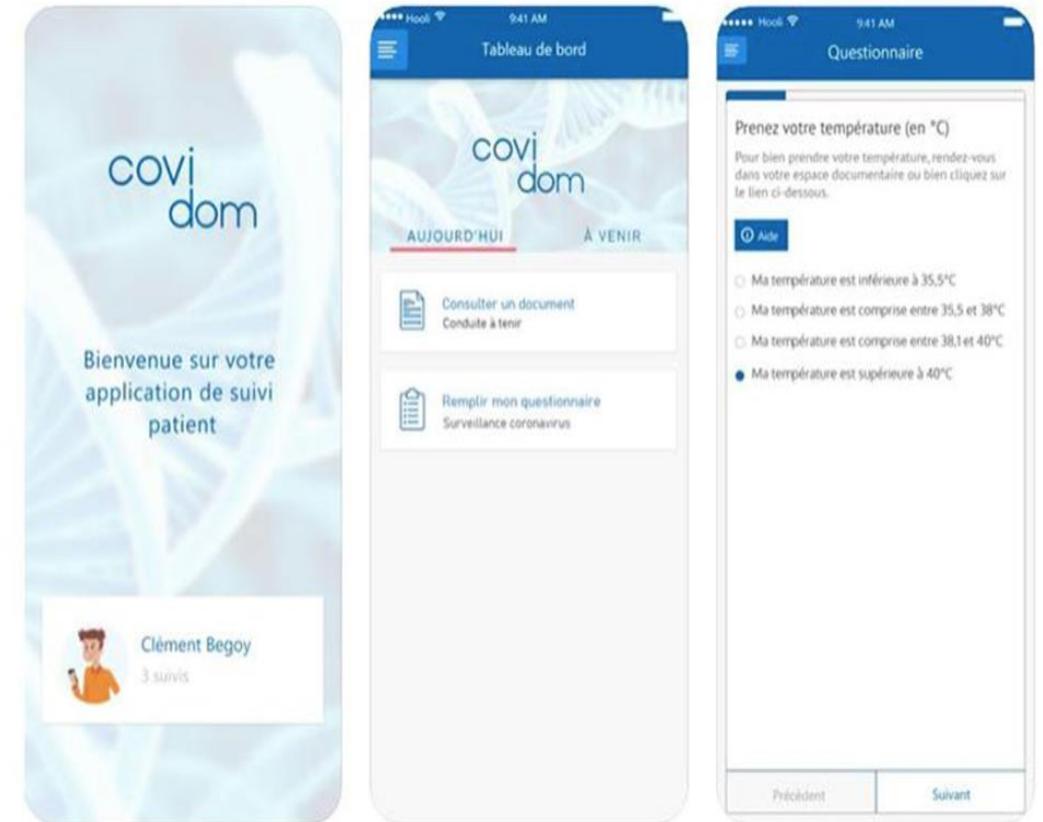


La réanimation : le décès

- ❑ **la mise en cercueil est immédiate.** Le corps d'un malade atteint du Covid 19 *est lavé, puis placé dans une housse avant une mise en cercueil immédiate.*
- ❑ *Si la famille peut venir dans les deux heures, on autorise une visite et on équipe la personne*
- ❑ **Les toilettes rituelles ainsi que les actes de thanatopraxie ne sont pas autorisés**

Solution de télésuivi: Covidom

- ❑ Covidom est une application e-santé qui permet aux patients porteurs ou suspectés du Covid-19 sans signe de gravité de bénéficier d'un télésuivi à domicile
- ❑ Des questionnaires médicaux proposés une ou plusieurs fois par jour, en complément de mesures de confinement.
- ❑ Le médecin inclut le patient dans le processus (connexion à la plateforme, inscription du patient en saisissant ses données administratives et les données médicales utiles)
- ❑ Le patient répond quotidiennement à un questionnaire numérique simple en ligne,
- ❑ en fonction de la réponse au questionnaire, il peut être généré des alertes.
- ❑ <http://www.nouveal.com>



Application Covidom : Suivi à domicile des patients COVID-19 -

© AP-HP

Les problèmes éthiques

- Respect des recommandations
- Liberté de prescription
- Perte de chance
- Circuit de contact tracing des patients COVID-19

Circuit de contact tracing des patients COVID-19

- ❑ Stratégie de déconfinement progressif à compter du 11 mai prochain
- ❑ nécessité d'identifier et de mettre à l'isolement les personnes potentiellement malades et contagieuses, mais aussi recenser pour chacune l'ensemble des personnes avec qui elles ont été en contact rapproché, au cours des jours précédant l'apparition des symptômes, afin qu'elles soient immédiatement invitées à se faire tester et qu'elles observent une période d'isolement à leur domicile
- ❑ Les médecins de ville, et particulièrement les médecins généralistes, constitueront le premier maillon de cette organisation

Circuit de contact tracing des patients COVID-19

- ❑ Deux catégories de cas contacts rapprochés peuvent être distinguées
 - les personnes résidant au même domicile que le patient : le médecin devra systématiquement recueillir les informations les concernant (nom, prénom, NIR, date de naissance, adresse, coordonnées téléphoniques et adresse mail)
 - les personnes (hors cellule du domicile du patient) ayant eu un contact avec le patient dans les 48 heures précédant l'apparition des premiers symptômes dans les conditions suivantes : échanges d'une durée d'au moins 15 minutes sans masques avec un éloignement de moins d'un mètre (mêmes données à recueillir). Le médecin aura le choix d'assurer lui-même le recueil de ces informations ou d'en confier la tâche, en tout ou partie, à des plateformes départementales

Circuit de contact tracing des patients COVID-19

- ❑ La consultation ou téléconsultation d'un patient testé positif pourra donner lieu à la facturation de la majoration « pour consultation initiale d'information du patient et de mise en place d'une stratégie thérapeutique » (MIS) d'une valeur de 30 euros (en sus de la facturation de la consultation ou téléconsultation soit un acte coté G/GS + MIS ou TC/TCG +MIS).
- ❑ Si le médecin souhaite mener le « contact tracing » au-delà de la cellule proche du patient
 - 2 euros pour chaque cas contact avec saisie des éléments de base,
 - 4 euros pour chaque cas contact avec saisie de données plus complètes.

Gestion libérale et mesures exceptionnelles « Covid19 »

- Déclarations fiscales
- Report des échéances de paiements fiscaux et sociaux
- Chômage partiel des salariés des cabinets médicaux
- Indemnisation par la CPAM des médecins libéraux en cas d'ITT/Covid19
- Prise en charge exceptionnelle par la CARMF des IJ/ITT Covid19 dès le premier jour d'arrêt
- Reconnaissance du Covid19 comme maladie professionnelle pour les professionnels de santé

Gestion libérale et mesures exceptionnelles « Covid19 »

- Périmètre de l'aide de 1 500 € du fonds de solidarité Covid19
- Compensation de perte d'activité des médecins libéraux par la CNAM
- Prêt garanti par l'Etat (PGE)
- Montants et modalités d'indemnisation des professionnels de santé réquisitionnés
- Médecins et étudiants remplaçants face aux annulations pures et simples des remplacements programmés
- Médecin employeur – Bonus de 1000 € pour le salarié
- Sociétés de médecins et dividendes